

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 08 Décembre 2023

PROJET DÉLIBÉRATION N°2023-28  
TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES AU CIMETIÈRE

L'an deux mille vingt-trois le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT  
M. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET.

Étaient absents excusés : Mmes. RAPINAT Claire, FEL Annie, M. BATHIER Jean-Louis.

Pouvoir : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis  
M. BATHIER Jean-Louis donne pouvoir à M. DESCHAMPS Robert

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis d'EVOLIS 23 pour des travaux supplémentaires au cimetière. Il s'agit de travaux d'évacuation des eaux pluviales.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 1 922,53 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- VALIDE le devis d'EVOLIS 23 d'un montant de 1 922,53 € ;

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	07
Représentés	02
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 20 décembre 2023

Le Bourg d'Hem, le 20 décembre 2023

Le Maire

Robert DESCHAMPS



Affiché le 20 décembre 2023